



Département du Haut-Rhin

**Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus :**
19

Conseillers en fonction :
19

Conseillers présents :
16

Conseillers absents :
3

Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal

Séance du 11 juillet 2014

Sous la présidence de Madame Annick LUTENBACHER, Maire.

Présents : Madame Annick LUTENBACHER, Maire, Messieurs Jean-Pierre KOHLER, Michel BRUNN, Madame Sylvette GODIER, Adjoint, Mademoiselle Stéphanie BOBENRIETH, Monsieur Freddy GILCK, Madame Valérie GRUNENWALD, Monsieur Jean-Marc HALLER, Madame Laurence HALLER, Mademoiselle Cindy HELL, Monsieur Marc HOFFER, Madame Michèle JAEGER, Messieurs Claude SCHOEFFEL, Franck SCHUBERT, Jean-Jacques SITTER, Madame Nadine SPETZ, Conseillers Municipaux

Absents excusés : Madame Aline BALLY, Monsieur Mickaël LAMY (procuration donnée à Monsieur Michel BRUNN), Madame Esther SZTAJNERT (procuration donnée à Madame le Maire)

Secrétaire de séance : Monsieur Freddy GILCK

*Assistait également à la séance Monsieur Philippe MACIAS, Secrétaire général
AL/PM/MK*

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers(ères) municipaux(ales) et présente les excuses des personnes empêchées d'assister à la séance.

Monsieur Freddy GILCK, qui accepte, est nommé secrétaire de séance.

Il est passé à l'ordre du jour.

N° 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 20 juin 2014, dont copie conforme a été envoyée à chaque conseiller, est adopté à l'unanimité sans modification.

N° 2. RAPPORT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame Annick LUTENBACHER, Maire

Madame le Maire :

- présente brièvement le contenu du bulletin communal fraîchement édité ;
- fait part de l'installation, le 26 juin 2014, des membres du Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers du CPI du Chauvelin et annonce la date de l'inauguration des nouveaux locaux le 31 août ;
- rend compte des réunions ou manifestations auxquelles elle a assisté et plus particulièrement celles récentes du Comité de la Réserve Naturelle du Grand Ventron et la Remise des sélections 2014-2015 des « Restaurants de l'année » à la CCI de Mulhouse où « Le Saisonnier » s'est vu sélectionner par les consommateurs dans la catégorie « Tradition Gourmande » ;
- communique la demande d'inventaire des biens mobiliers de l'église faite par l'évêché. Le Conseil de Fabrique se chargera de cette mission.

Informe :

1. sur l'ordonnance d'expropriation du 22 mai 2014 du Tribunal de Grande Instance de Colmar concernant l'ancien local commercial 62 Grand'rue, propriété de la SCI Les Euménides en liquidation judiciaire et représentée par son liquidateur, Maître Emmanuelle HARTMANN de Mulhouse ;
2. sur les courriers reçus des services de l'Education Nationale relatifs à l'annulation de l'ouverture de la section bilingue en maternelle et l'autorisation, à titre expérimental de la mise en œuvre du projet d'organisation du temps scolaire tel qu'il avait été arrêté pour l'école primaire ;
3. sur la dotation forfaitaire versée par l'Etat à la Commune et qui subit une baisse de 9 949 € par rapport à 2013
4. sur la commande passée à la Sté Indal France de 53 luminaires type Led qui seront installés chemin du Rammersbach et du Relais en continuité de ceux posés en 2013.

Intervention de Mademoiselle Stéphanie BOBENRIETH, Conseillère Municipale

En préparation de la Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de Fellingring qui se déroulera le 07 décembre prochain, Mademoiselle BOBENRIETH émet l'idée de la réalisation d'un article qui sera publié dans le prochain bulletin communal voire d'un livret sur ce thème. Une présentation des recherches sera proposée lors de la cérémonie de Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération. Un groupe de travail est constitué composé de Stéphanie BOBENRIETH, Sylvette GODIER, Laurence HALLER, Cindy HELL, Marc HOFFER, Claude SCHOEFFEL, Franck SCHUBERT.

Monsieur Jean-Pierre KOHLER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Technique et Entretien du Patrimoine

Monsieur KOHLER liste les principaux travaux réalisés par les services techniques :

- entretien des espaces verts avec mise en œuvre de nouveaux outils de débroussaillage, élimination progressive des désherbants chimiques hors cimetière, 1^{ère} approche pour obtention du label « Libellule »
- travaux d'évacuation d'eaux pluviales chemin du Schliffels
- rénovation de 2 salles de classe maternelle et remise à niveau du traçage pour les activités extérieures.

Il rappelle la réfection globale de la voirie après période hivernale pour un coût de 13 870 €. Monsieur l'Adjoint au Maire informe de la réalisation prochaine, en matière de sécurité routière, des travaux de signalisation au sol et pose de panneaux sur la RD13bis en sortie de Fellingring, direction Oderen. Il signale également qu'il sera procédé, par entreprise, à la vitrification du parquet du foyer communal, au remplacement des bennes de tri acier par des bennes en habillage bois. Une démarche d'isolation des combles de l'école primaire et de la mairie est en cours. Il faut définir le procédé d'utilisation et les subventions qui s'y rattachent.

Monsieur KOHLER rapporte brièvement le contenu de la commission « Ecocitoyenneté et Gestion des Déchets » à laquelle ont également assisté Sylvette GODIER et Michèle JAEGER : réflexions sur l'évolution du procédé de ramassage des ordures ménagères, sur la gestion des plateformes de déchets verts.

Concernant le cimetière, il signale la mise en place de grilles anti-pénétrations pour les chiens. Monsieur KOHLER propose aussi d'engager une réflexion sur l'aménagement de l'espace cinéraire.

Monsieur Michel BRUNN, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Environnement et Urbanisme

Monsieur BRUNN informe l'assemblée communale :

- de la vente depuis le début de l'année de 2 330 m³ de bois pour une recette de 155 395 €
- de la parution de l'arrêté préfectoral n° 2014183-0004 du 02 juillet 2014 arrêtant le cahier des charges type des chasses communales pour la période du 02 février 2015 au 1^{er} février 2024
- de la signature de la convention « Arnica » fixant les modalités d'encaissement dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et de reversement aux communes des cotisations ouvrant droit à la cueillette d'arnica et d'autres plantes sauvages sur le secteur Markstein/Grand-Ballon.

Il est aussi évoqué la manifestation du Feu de la St-Jean.

Madame Sylvette GODIER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Services à la Population

Madame GODIER informe de sa présence à l'inauguration de la ludothèque à Saint-Amarin. Elle engage la discussion sur les projets de mise en place des conseils des aînés et des enfants. Pour le conseil des enfants serait retenue la tranche des 8 à 11 ans. Un contact sera pris avec les enseignants à la rentrée scolaire. A prévoir une réunion municipalité – parents d'élèves – enseignants. Concernant le conseil des aînés, le projet sera discuté début 2015.

Une rencontre-échange avec les pré-adolescents (11 à 17 ans) est programmée au foyer communal le 1^{er} octobre. Les conseillères Cindy HELL et Stéphanie BOBENRIETH se proposent pour la rédaction du carton d'invitation.

N° 3. DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Madame le Maire présente 2 demandes de subventions :

- L'association pour la promotion du Pavillon des Créateurs dans le Parc de Wesserling sollicite une aide financière dans le cadre de l'organisation des différentes manifestations, 6 en totalité pour 2014. Ces dernières, sources d'attractivité, s'inscrivent dans la politique des activités tournées vers le tourisme pour le Parc de Wesserling. Le Conseil Municipal vote une subvention exceptionnelle de 200 €. L'Association bénéficiaire fournira le bilan de ces manifestations en fin d'année.
- Les Restaurants du Cœur. Le Conseil Municipal, moins 1 voix pour et 1 abstention, n'y donne pas suite argumentant que la commune participe déjà à ce type d'aide en organisant les collectes de denrées alimentaires, et en axant son action sociale en réglant au cas par cas des dossiers qui lui sont soumis dans ce domaine.

Les crédits figurent à l'article 6574 du BP 2014.

N° 4. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 4 DU 04 AVRIL 2014 : DELEGATIONS AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délégation n° 1 attribuée au Maire dans sa délibération n° 4 du 04 avril 2014 (délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La délégation est modifiée en ce sens.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au Maire et pour la durée du mandat les délégations suivantes et de la charger de :

- 1) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant maximum de 206 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services et de 300 000 € HT pour les marchés de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget.

N° 5. MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat (voir annexe).

N° 6. MOTION DE SOUTIEN A LA BRIGADE VERTE

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son suffrage à la motion de soutien à la Brigade Verte prise par les élus délégués des communes membres du Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin réunis en comité syndical le 24 juin 2014 à Réguisheim.

N° 7. DECISION MODIFICATIVE N° 1 (BUDGET M14 – SECTION INVESTISSEMENT)

Madame le Maire explique que, suite à la cession de biens communaux au Syndicat Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention du Chauvelin, il y a lieu de prendre la décision modificative au budget principal M14 suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 041

Article 204411	Biens mobiliers, matériel et études	+ 148 176,92 €
----------------	-------------------------------------	----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 041

Article 21561	Matériel roulant	+ 115 868,34 €
Article 21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	+ 32 308,58 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le projet de décision modificative du BP M14 – 2014.

N° 8. RAPPORT D'ACTIVITE 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2013 établi par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin dont présentation est faite par Madame le Maire.

N° 9. DIVERS ET COMMUNICATIONS

Madame le Maire informe sur la « Journée des Elus du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges » mardi 23 septembre à Orschwihr avec pour thème « la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels ».

Calendrier des prochaines réunions :

- | | |
|---|----------------------------------|
| → Commission Environnement et Urbanisme : | 21 juillet à 20 heures en mairie |
| → Commission Finances et Gestion : | 24 juillet à 20 heures en mairie |
| → Commissions réunies : | 31 juillet à 20 heures en mairie |
| → Commission Services à la Population : | 03 sept. à 20 heures au Foyer |

La séance est close à 22 h 55.